

Utiliser de manière autonome TELEPAC

Contenu

- Connaître les principales nouveautés de la PAC ayant un impact sur la déclaration PAC.
- Connaître et savoir organiser les informations nécessaires à la télé-déclaration.
- Savoir utiliser les principales fonctionnalités du logiciel.
- Savoir contrôler les informations enregistrées et les corriger.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 05/05/2017

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements
Rémi Gachenot
adear.tarn@free.fr
ADEART

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

09 mai 2017

09:30 - 17:30 (7hrs)

Maison des associations, place du 1er mai
81100 CASTRES

Jean-Luc HERVE Référent PAC

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à